



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

cinéma

Question écrite n° 52018

Texte de la question

M. Jacques Le Nay demande à Mme la ministre de la culture et de la communication de bien vouloir lui faire connaître le montant et la répartition des aides accordées par la DRAC Bretagne aux différents festivals de cinéma qui se déroulent chaque année en Bretagne.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu interroger la ministre de la culture et de la communication sur le soutien apporté par la direction régionale des affaires culturelles de Bretagne en matière de festivals. En 2000, cette direction régionale a soutenu sept manifestations : le festival Travelling de Rennes à hauteur de 170 000 francs, le Festival du film court de Brest à hauteur de 165 000 francs, le Festival des peuples et des minorités de Douarnenez à hauteur de 100 000 francs, le Festival du film britannique à hauteur de 55 000 francs ; ainsi que la fête du cinéma dans les départements d'Ille-et-Vilaine (8 000 francs) et du Morbihan (5 000 francs), et le soutien au Festival du cinéma enfant de Quimper (25 000 francs). En outre, les manifestations de Rennes et de Brest disposent de crédits spécifiques pour leurs actions éducatives (30 000 francs pour Travelling, et 25 000 francs pour le festival du film court). C'est donc un budget global de 583 000 francs qui est consacré en 2000 par la direction régionale des affaires culturelles de Bretagne au soutien aux festivals et aux manifestations cinématographiques.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Le Nay](#)

Circonscription : Morbihan (6^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 52018

Rubrique : Arts et spectacles

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 octobre 2000, page 5702

Réponse publiée le : 1er janvier 2001, page 58